



Grue d'atelier, pliable

08.2024

Instructions de service

fr-FR



Droits d'auteur

Ce document ne doit en aucun cas être diffusé ou reproduit, même sous forme d'extraits.

Les droits d'auteur liés à ce document sont ceux de la Jungheinrich PROFISHOP AG & Co. KG.

Haferweg 24

22769 Hambourg

En cas de demande d'entretien et de commandes

Allemagne

0800/558833 - 4

service@jh-profishop.de

International

service@jungheinrichshop.com

Table des matières

A	À propos de ces instructions.....	5
1	Domaine d'utilisation et groupe cible	5
2	Remarques et instructions.....	6
B	Sécurité.....	7
1	Utilisation adéquate.....	7
2	Obligations des personnes.....	7
3	Consignes de sécurité des différentes phases d'exploitation.....	9
3.1	Transport.....	9
3.2	Mode.....	9
3.3	Maintenance.....	11
4	Transformation et modifications	12
5	Risques résiduels.....	12
C	Structure et fonction.....	13
1	Marquage et inscriptions	15
1.1	Panneaux d'avertissement et plaques indicatrices	15
1.2	Plaque signalétique	16
D	Caractéristiques techniques.....	17
1	Caractéristiques de performance.....	17
E	Première mise en service et transport.....	18
1	Première mise en service	18
2	Transport.....	18
F	Mode.....	19
1	Contrôle quotidien du chariot avant le service.....	19
2	Réglage / Montage en SAV de la potence.....	20
3	Soulèvement de la charge.....	21
4	Déplacement d'une charge	22
5	Abaissement de la charge	23
6	Stationnement du chariot.....	23
G	Entretien et maintenance.....	24
1	Défauts et élimination des défauts.....	24
2	Maintenance.....	27
2.1	Intervalles de maintenance	27
2.2	Matériel.....	28
3	Maintenance.....	29
3.1	Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels.....	29
H	Mise à l'arrêt, stockage et mise au rebut.....	30
1	Mise hors service.....	30
1.1	Mise à l'arrêt de l'appareil.....	30

1.2	Remise en service de l'appareil après la mise à l'arrêt.....	30
2	Stockage.....	30
2.1	Stockage de l'appareil.....	30
3	Élimination.....	31
3.1	Mise hors service de l'appareil.....	31
3.2	Mise au rebut de l'appareil.....	31

A À propos de ces instructions

Les présentes instructions de service décrivent l'utilisation conforme à l'usage prévu des produits répertoriés au chapitre « Domaine d'utilisation », voir page 5. Tous les produits Jungheinrich sont développés et produits selon l'état actuel de la technique. En cas de manipulation incorrecte, des dangers peuvent toutefois être générés. Veuillez noter à ce propos les remarques correspondantes et lire soigneusement les instructions de service. Les instructions de service font partie intégrante de l'appareil et s'appliquent à toutes les variantes d'appareil mentionnées. Les instructions de service décrivent l'utilisation sûre et conforme dans toutes ses phases d'exploitation.

- En cas de questions techniques, contactez votre partenaire SAV agréé.

La grue d'atelier décrite dans les présentes instructions de service sert à soulever, déplacer et abaisser des charges lourdes.

1 Domaine d'utilisation et groupe cible

Domaine d'utilisation

Ce document s'applique à l'appareil suivant :

- Grue d'atelier, pliable

Groupes cibles

Au sens des présentes instructions de service, l'« exploitant » ou le « ^pilote » est toute personne physique ou morale qui utilise elle-même l'appareil décrit ou l'utilise en son nom. Dans des cas particuliers (p. ex. location), l'exploitant est la personne qui, conformément aux accords contractuels en vigueur entre l'exploitant et le pilote de l'appareil, est tenu d'assumer les obligations d'exploitation mentionnées.

Groupe cible	Tâches
Exploitant	<ul style="list-style-type: none">– Tenir ces instructions de service à portée de main sur le site d'exploitation de l'appareil, même pour utilisation ultérieure.– S'assurer que l'appareil est utilisé dans les règles et exclusivement par du personnel dûment formé et autorisé.– Veiller à ce que les employés lisent et observent les présentes instructions de service et des documents fournis, plus particulièrement les consignes de sécurité et les avis d'avertissement, voir page 7.– Observer les dispositions et prescriptions supplémentaires liées à l'appareil.
Pilotes	<ul style="list-style-type: none">– Lire et observer ces instructions de service et les documents fournis, plus particulièrement les consignes de sécurité et les avis d'avertissement, voir page 7.– S'assurer que l'appareil est bien utilisé dans les règles et conformément aux dispositions de sécurité.

Tab. 1: Tâches de l'exploitant et des pilotes

2 Remarques et instructions

Consignes générales

- Signale des informations supplémentaires et des explications.

Structure des avis d'avertissement

Dans ce document, des avis d'avertissement sont utilisés pour vous prévenir de dommages matériels et corporels.

- Toujours lire et observer les avis d'avertissement.
- Respecter toutes les mesures identifiées par l'avis d'avertissement.

En fonction de la gravité et de la probabilité du danger, il en résulte les niveaux d'alerte suivants :

⚠ DANGER!

Signale une situation extrêmement dangereuse. Tout non-respect de cet avis entraîne de graves blessures pouvant s'avérer mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT!

Signale une situation extrêmement dangereuse. Tout non-respect de cet avis entraîne de graves blessures irréversibles pouvant s'avérer mortelles.

⚠ ATTENTION!

Signale une situation dangereuse. Tout non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures légères à modérées.

AVIS

Signale un risque de dommages matériels. Tout non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages matériels.

Structure des instructions d'utilisation

Dans ce document, les instructions d'utilisation sont structurées comme suit :

Objet de l'action

Conditions primordiales

- Condition préalable à une action.

Outilage et matériel nécessaires

- Outil et matériel requis pour une intervention (indication facultative)
 - Étape de travail
 - Étape de travail
 - État de travail secondaire

Résultat de l'action

B Sécurité

Le chapitre Sécurité vous donne des indications importantes pour l'utilisation sûre du produit décrit. Tout non-respect de la mesure décrite peut entraîner des dommages matériels ou des blessures, pouvant s'avérer mortelles.

- Avant la mise en service et le maniement de l'appareil : Lire attentivement le chapitre Sécurité.
- Utiliser l'appareil décrit exclusivement selon les indications du présent document.

1 Utilisation adéquate

L'appareil décrit sert à soulever, déplacer et abaisser des charges lourdes et il est prévu pour une utilisation privée et professionnelle.

Conditions ambiantes conformes

Les conditions ambiantes extrêmes endommagent durablement l'appareil.

- N'utiliser l'appareil que dans les conditions autorisées, voir page 17.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des zones ou des environnements fortement chargés en humidité.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des zones ou des environnements à risque d'explosion et d'incendie.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des zones ou des environnements fortement chargés en poussière.
- Ne pas utiliser l'appareil en extérieur.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des zones ou des environnements exposés à la corrosion.
- Ne pas utiliser l'appareil en dehors de la plage de températures admissible, voir page 17.

Utilisation incorrecte possible

Une utilisation non prévue de l'appareil met en danger les personnes, entraîne des dommages matériels et réduit la durée de vie de l'appareil.

L'appareil n'est pas conçu pour les applications suivantes :

- Transport de personnes.
- Transport de charges sur des sols inclinés et des pentes.
- Transport d'une charge insuffisamment sécurisée.
- Déplacement de l'appareil avec des moyens électriques ou mécaniques.

2 Obligations des personnes

Obligations de l'exploitant

Un appareil préparé de manière incorrecte peut entraîner de graves dommages ou blessures. L'exploitant est tenu d'imposer les actions suivantes :

- garantir l'utilisation conforme à l'usage prévu de l'appareil.
- garantir l'état technique impeccable de l'appareil.

- Remplacer les panneaux d'avertissement et d'information endommagés ou absents sur l'appareil.
- garantir le respect des prescriptions de prévention des accidents, des règles techniques liées à la sécurité, des prescriptions d'élimination ainsi que des directives d'exploitation, d'entretien et de maintenance.
- fournir au pilote un équipement de protection approprié.
- mettre les instructions de service à disposition sur le site d'intervention.
- conserver les rapports de contrôle pendant au moins 2 ans.

Obligations du pilote

Un maniement non conforme de l'appareil peut entraîner de graves dommages ou blessures. Le pilote est tenu d'agir comme suit :

- attester de son aptitude à l'utilisation de l'appareil.
- Attester de l'autorisation par l'exploitant ou son représentant légal.
- Interdire toute utilisation interdite de l'appareil.
- Porter des chaussures de sécurité ou un équipement de protection pendant l'utilisation conformément aux dispositions légales et spécifiques à l'entreprise.
- Assumer la responsabilité de l'utilisation dans les règles de l'appareil pendant l'utilisation.
- Cesser de lui-même d'utiliser l'appareil en cas d'endommagement de composants relevant de la sécurité pendant le travail et informer le personnel de surveillance.
- Avant de prendre la charge, s'assurer que la charge nominale maximale autorisée n'est pas dépassée.

3 Consignes de sécurité des différentes phases d'exploitation

3.1 Transport

Transport sûr de l'appareil

Tout transport insuffisamment sécurisé peut entraîner des dommages matériels ou corporels.

- Retirer la charge avant tout transport de l'appareil.
- Utiliser des élingues de levage de capacité nominale suffisante.
- Avant de procéder au chargement, sécuriser le camion ou la remorque pour ne pas qu'il ou elle dérive.
- Arrimer l'appareil dans les règles à des anneaux d'arrimage sur le camion ou la remorque.
- Lors de mise sur cales : exclure tout glissement ou basculement avec des cales ou des blocs de bois.

3.2 Mode

Respecter les exigences en matière de voies de circulation et de zones de travail

Tout non-respect des conditions ambiantes individuelles peut entraîner de graves dommages matériels et corporels.

- Ne circuler que sur des voies homologuées pour la circulation.
- Respecter une distance de sécurité suffisante entre le levier de pompe et les rayonnages / murs.
- Ne pas emprunter de montées ni de descentes si ce n'est pas expressément autorisé dans ce document.
- L'état de la chaussée a un impact essentiel sur la distance d'arrêt. Adapter son style de conduite aux conditions.
- Les conditions de visibilité ont un impact essentiel sur la course de traction. Veiller à une bonne visibilité.
- Éloigner les personnes non autorisées de la zone de travail.
- Ne déposer et stocker l'appareil qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne jamais stocker la charge de manière durable sur des voies de circulation, au niveau d'issues de secours ou devant des passages, des portes roulantes et des portes.

Exclure toute blessure de tiers

Dans la zone dangereuse, les personnes non autorisées sont exposées à un risque de blessures accru.

- Demander aux personnes non autorisées de quitter la zone dangereuse.
- En cas de danger potentiel pour les personnes : Émettre un signal à temps.
- Si les personnes en danger ne quittent pas la zone dangereuse : Arrêter immédiatement le chariot.

- La zone dangereuse est la zone dans laquelle des personnes sont directement ou indirectement mises en danger par des mouvements du chariot, par exemple par la chute d'une charge.

Circulation sur les monte-charges et les passerelles de chargement

Dans les monte-charges et sur les passerelles de chargement, il y a un risque accru de dommages matériels et corporels.

- Avant d'emprunter des monte-charges et des passerelles de chargement, s'assurer de la capacité nominale suffisante pour le poids individuel du chariot, charge et pilote compris.
- Avant d'emprunter des monte-charges et des passerelles de chargement, s'assurer de l'octroi par l'exploitant de l'aptitude et de l'autorisation à circuler.
- Emprunter les monte-charges et les passerelles de chargement avec la charge à l'avant et respecter une distance suffisante par rapport aux parois latérales.
- Stationner et sécuriser le chariot avant que des personnes ne pénètrent sur le monte-charge ou la passerelle de chargement.

Déplacement sûr de la charge

Une charge insuffisamment sécurisée implique un risque accru de dommages matériels et corporels.

- Garantir l'état correct de la charge.
- Ne pas déplacer de charge non prise de manière sûre et soignée.
- Si la charge menace de basculer : Prendre des mesures de protection appropriées.

3.3 Maintenance

Exécution sûre des travaux de maintenance

Un service d'entretien soigneux et compétent est l'une des conditions primordiales pour une utilisation sûre de l'appareil. Toute négligence de maintenance régulière peut entraîner une panne de l'appareil et constitue un potentiel de danger pour les personnes et l'utilisation.

- Procéder aux travaux de maintenance et de réparation en respectant les intervalles de maintenance, voir page 27.
- Ne faire effectuer les travaux de maintenance et de réparation que par du personnel spécialisé formé en ce sens.
- En cas d'incertitude : Contacter le service après-vente du fabricant.
- N'utiliser que des pièces de rechange d'origine du fabricant.
- En cas de réparations et de remplacement de composants : Respecter les valeurs de réglage spécifiques à l'appareil.
- Lors du remplacement de galets, s'assurer qu'aucune position inclinée de l'appareil n'est générée (p. ex. toujours procéder à un remplacement simultané à gauche et à droite).
- Immédiatement après des travaux de maintenance : Exécuter toutes les étapes de travail relatives à la remise en service de l'appareil, voir page 29.
- Ne pas nettoyer l'appareil avec des liquides inflammables.
- Avant de travailler sur le vérin hydraulique : Abaisser complètement le dispositif de prise de charge.

4 Transformation et modifications

Modification du mode de construction et de fonctionnement de l'appareil

Toutes les transformations et modifications du mode de construction de l'appareil sans autorisation du fabricant peut entraîner de graves dommages corporels et matériels. Tout recours devient caduc.

Si toutefois des modifications sont effectuées, se procurer l'autorisation écrite du fabricant, d'un représentant agréé ou d'un successeur légal. Cela concerne entre autres, mais pas exclusivement les activités suivantes :

- Modifications affectant la capacité nominale.
- Modifications affectant la stabilité.
- Modifications affectant la fonction de commande.
- Modifications affectant les conditions de visibilité.
- Ajouts d'options.

Ne modifier en aucun cas la vitesse de travail de l'appareil, même après autorisation du fabricant.

5 Risques résiduels

Utilisation de consommables

Toute manipulation non conforme de consommables présente des risques pour la santé, la vie et l'environnement.

- Utiliser les consommables de manière correcte et conformément aux consignes du fabricant.
- Ne confier les travaux avec des consommables qu'à du personnel spécialisé dûment formé.

C Structure et fonction



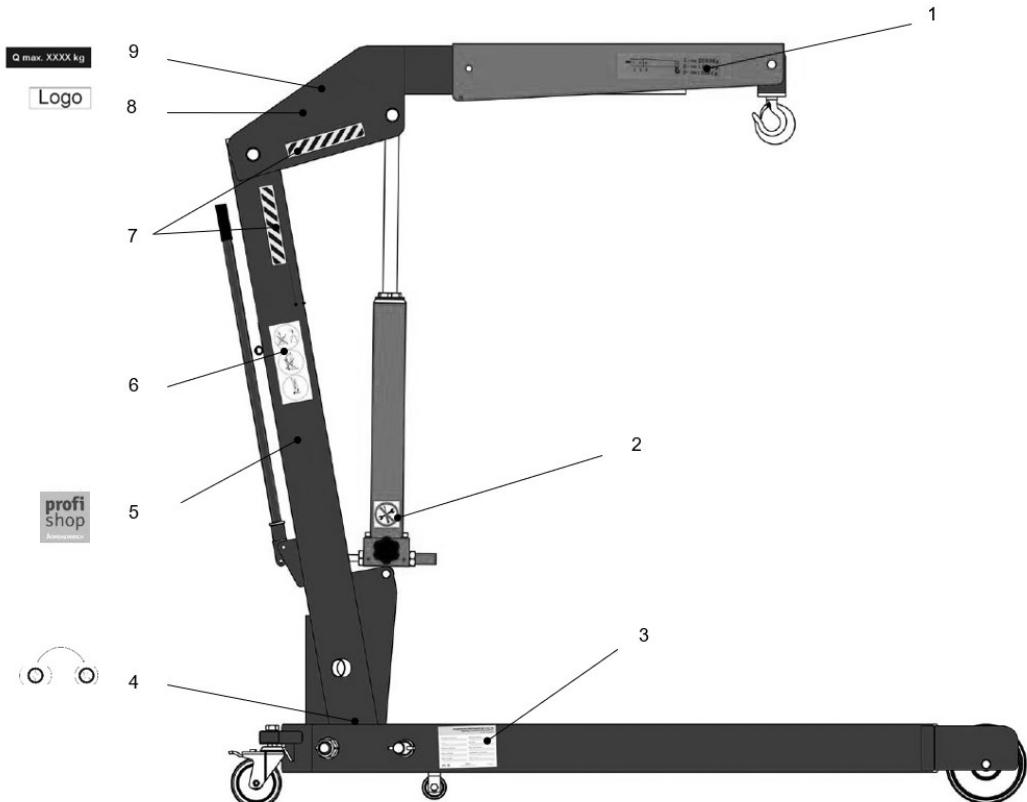
Pos.	Désignation	Fonction
1	Rallonge de potence	Modifier la longueur de la potence
2	Boulon avec goupille à ressort	Blocage de la rallonge de potence
3	Potence	Bras de levage de la grue
4	Mât	Pilier de soutien de la grue
5	Vérin hydraulique	Levage et abaissement de la potence
6	Poignée	Commande et déplacement de la grue
7	Levier de pompe	Pompage vers le haut de la potence
8	Poignée-étoile pour vanne hydraulique avec ressort de rappel	Abaissement de la charge
9	Boulon avec goupille de sécurité	Garantie de la stabilité des deux côtés du châssis

Pos.	Désignation	Fonction
10	Galet directeur avec frein de stationnement	Déplacement et immobilisation en toute sécurité de la grue
11	Galets de roulement	Déplacement de l'appareil
12	Châssis	Déplacement et stabilisation de la grue
13	Crochet de levage avec clapet de sécurité	Prise de la charge

1 Marquage et inscriptions

1.1 Panneaux d'avertissement et plaques indicatrices

Positions des panneaux d'avertissement et d'information



Pos.	Désignation
1	Limites de charge de la potence
2	Panneau d'interdiction - Ne pas entretenir ni réparer soi-même
3	Plaque signalétique
4	Remarque sur la fonction de freinage
5	Logo Jungheinrich PROFISHOP
6	Avertissements <ul style="list-style-type: none">– Arrimer correctement la charge– Panneau d'interdiction – Ne pas passer sous la prise de la charge– Grue à l'état replié
7	Remarque Risque d'écrasement entre la potence et le mât Ne jamais positionner de parties du corps entre le mât et la potence !
8	Logo
9	Q _{max} XXXX kg

1.2 Plaque signalétique

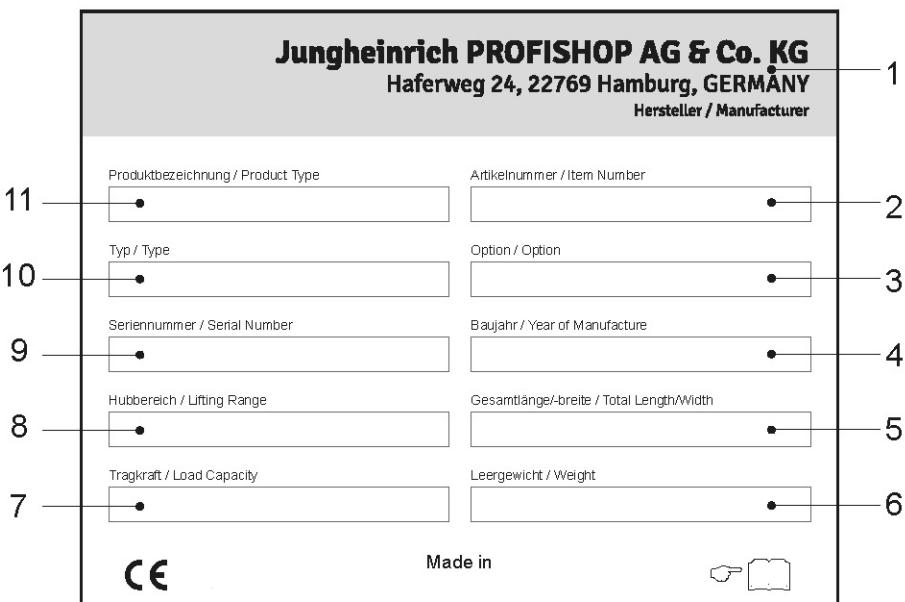


Fig. 1: Plaque signalétique (schématique)

Pos.	Information
1	Nom et adresse du fabricant
2	Numéro d'article
3	Option
4	Année de construction
5	Longueur/largeur totale
6	Poids à vide
7	Capacité de charge
8	Plage d'élévation
9	Numéro de série
10	Type
11	Désignation du produit

- En cas de questions sur l'appareil ou de commandes de pièces de rechange, toujours indiquer le numéro de série.

D Caractéristiques techniques

1 Caractéristiques de performance

Caractéristiques techniques - Grue d'atelier, pliable

Désignation	Valeur	Unité
Longueur de la potence	1 330 - 1 630	mm
Hauteur du dispositif de prise de charge	165	mm
Plage d'élévation	260 - 2 490	mm
Hauteur	2 073	mm
Largeur	1 170	mm
Profondeur	2 000	mm
Largeur d'entrée	980	mm
Capacité de charge	1 500 - 2 000	kg
Poids propre	165	kg

Conditions ambiantes conformes

Condition	Valeur
Plage d'utilisation	Utilisation en intérieur
Température ambiante autorisée	de +5° C à +40° C
Intensité lumineuse minimale	50 Lx

E Première mise en service et transport

1 Première mise en service

Montage

- Rabattre séparément les deux côtés du châssis.
- Bloquer ensuite les deux côtés à l'aide de boulons avec goupille de sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, procéder au montage et au démontage à deux personnes.

Préparation de la mise en service

- S'assurer de l'état complet et de l'intégrité des panneaux d'avertissement et des plaques indicatrices. Remplacer les panneaux endommagés ou manquants.
- S'assurer de l'absence de dommages liés au transport de tous les composants livrés.
- Contrôler le fonctionnement des organes de réglage, des galets, des essieux de roue et du levier de pompe.
- Signaler immédiatement les dommages liés au transport et les composants manquants au transporteur.
- Rabattre les deux côtés du châssis. Bloquer ensuite les deux côtés avec des boulons et une goupille de sécurité.

2 Transport

⚠ ATTENTION!

Transport sécurisé de manière insuffisante !

Dommages matériels et corporels dus à une charge non sécurisée.

- ▶ Sécuriser suffisamment l'appareil lors du transport sur un camion ou une remorque.
- ▶ Utiliser les anneaux d'arrimage du camion ou de la remorque.
- ▶ Ne confier le chargement de l'appareil qu'à du personnel spécialement formé à cet effet et veiller au respect des prescriptions en vigueur.

⚠ AVERTISSEMENT!

Charge insuffisamment sécurisée !

Dommages matériels et corporels dus à la chute de la charge.

- ▶ N'utiliser que des grues et des élingues de levage d'une capacité de charge suffisante.
- ▶ Accrocher les élingues de levage exclusivement aux points d'accrochage prévus à cet effet.
- ▶ S'assurer que la zone située sous la charge suspendue est libre de toute personne.
- ▶ Avant toute chargement par grue, demander aux personnes de quitter la zone dangereuse.

F Mode

⚠ ATTENTION!

Collisions avec des personnes se tenant à proximité !

Dommages corporels.

- ▶ Avant de déplacer l'appareil, de soulever et d'abaisser la charge : Éloigner les personnes non autorisées de la zone dangereuse.
 - ▶ En cas de risque potentiel pour les personnes, donner un signal d'avertissement à temps.
 - ▶ Si les personnes en danger ne quittent pas la zone dangereuse : Arrêter immédiatement l'appareil.
-

1 Contrôle quotidien du chariot avant le service

Le contrôle régulier permet de déceler de manière précoce les erreurs ou les défauts et de les éliminer. Ce qui prolonge la durée de vie du produit tout en contribuant à son utilisation sûre.

Au début du service, inspecter l'appareil à la recherche d'endommagements et de défauts avant de le mettre en service

- Retirer toute charge de l'appareil.
- Soumettre chaque module à un contrôle visuel à la recherche de déformations ou de fissures.
- S'assurer du fonctionnement parfait et de la bonne mobilité du mécanisme de levage. Tout en veillant aux bruits anormaux et aux blocages.
- S'assurer de l'absence de fuites du circuit hydraulique.
- S'assurer de l'état impeccable et de la bonne mobilité des galets.
- S'assurer de la présence des circlips, des goupilles de sécurité et des goupilles fendues.
- S'assurer de l'intégrité et de la lisibilité des plaques et des avis d'avertissement.
- Contrôler le fonctionnement du clapet de sécurité du crochet de levage et le réparer si nécessaire.
- Signaler sans attendre les endommagements ou les défauts de l'appareil au personnel de surveillance.
- Mettre à l'arrêt les appareils dont les composants relevant de la sécurité sont endommagés ou défectueux et les remettre en état avant la prochaine utilisation.

2 Réglage / Montage en SAV de la potence

⚠ AVERTISSEMENT!

Chute de composants !

Dommages corporels et matériels en cas de chute ou de glissement de la rallonge de potence.

► Mettre la potence à l'horizontale afin d'éviter toute chute ou tout glissement.

Réglage de la potence

- Positionner la potence à l'horizontale.
- Aligner la rallonge de potence sur la position souhaitée.

- En cas de modification de la longueur de la potence, la capacité de charge maximale change. Respecter les indications sur la rallonge de potence !
- Insérer le boulon au point souhaité et le bloquer avec la goupille à ressort.

La potence est réglée.

3 Soulèvement de la charge

⚠ AVERTISSEMENT!

Charge insuffisamment sécurisée !

Dommages matériels et corporels dus à la chute de la charge.

- ▶ Ne pas positionner de parties du corps sous la charge soulevée.
- ▶ Ne pas déplacer de charge non sécurisée avec soin.
- ▶ Si la charge menace de basculer : Prendre des mesures de protection appropriées.

AVIS

Dépassement de la charge nominale autorisée !

Endommagement de l'appareil dû à une charge trop lourde.

- ▶ Respecter la capacité de charge maximale autorisée.
- ▶ Tout allongement de la potence réduit la capacité de charge.
- ▶ Respecter les indications sur la rallonge de potence !

Soulèvement de la charge

- Positionner la charge en la centrant devant le châssis.
- Actionner les freins de stationnement sur les galets directeurs.
- Fixer les élingues à la charge.
- Fixer la charge au crochet de levage à l'aide de dispositifs d'élingage.
- Actionner le levier de la pompe de haut en bas jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte.

La charge est soulevée.

4 Déplacement d'une charge

⚠ AVERTISSEMENT!

Charge oscillante !

Dommages corporels et matériels dus à une charge oscillante ou à un basculement soudain.

- ▶ Garantir l'état correct de la charge.
- ▶ Ne déplacer que des charges prises de manière sûre et appropriée.
- ▶ Ne pas déplacer la grue par à-coups.

⚠ ATTENTION!

Abaissement involontaire de la charge !

Dommages corporels par écrasement.

- ▶ Ne jamais placer des parties du corps entre la charge soulevée et le sol.

Déplacement d'une charge

Conditions primordiales

- La charge est soulevée.
- Le frein de stationnement est desserré.
- Diriger l'appareil vers la gauche ou vers la droite au moyen de la poignée.

L'appareil se déplace dans la direction souhaitée.

5 Abaissement de la charge

⚠ ATTENTION!

Charge en train de s'abaisser !

Dommages corporels par écrasements.

- ▶ N'abaisser la charge que lentement et de manière contrôlée.
- ▶ Ne jamais placer des parties du corps entre la charge en hauteur et le sol.
- ▶ Ne jamais positionner de parties du corps entre le mât et la potence.
- ▶ Porter des chaussures de sécurité.

AVIS

Charge d'impact accrue !

Endommagement et dysfonctionnement de l'appareil en cas d'abaissement trop rapide de la charge.

- ▶ N'abaisser la charge que lentement et de manière contrôlée.

- ➔ Si le chariot est censé être déplacé après avoir déposé la charge, veiller à ce qu'il y ait suffisamment de place pour manœuvrer.

Abaissement de la charge

- Tourner la poignée-étoile de la vanne hydraulique avec le ressort de rappel vers la gauche et abaisser lentement la charge.
- ➔ En raison du risque d'endommagement de la charge ou de la grue d'atelier, tourner prudemment la poignée-étoile de la vanne hydraulique avec ressort de rappel vers la gauche.

La charge est abaissée.

6 Stationnement du chariot

Stationnement en toute sécurité de l'appareil

- Stationner l'appareil sur un sol lisse et plan.
- Abaisser complètement la potence.
- Relever les deux côtés du châssis pour que l'appareil ne gêne pas les autres activités.
- Bloquer ensuite les deux côtés à l'aide de boulons avec goupille de sécurité.
- Actionner le frein de stationnement sur le galet directeur.

L'appareil est stationné en toute sécurité.

G Entretien et maintenance

1 Défauts et élimination des défauts

- En présence d'un défaut sur l'appareil : Procéder aux mesures suivantes pour éliminer les défauts.
- En cas de problèmes, effectuer les mesures ou si le défaut n'a pas été éliminé après exécution de la mesure de dépannage : en informer le service après-vente du fabricant.

⚠ ATTENTION!

Maintenance incorrecte !

Dommages matériels et corporels dûs à la défaillance de composants majeurs.

- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine du fabricant.
- ▶ Ne confier les travaux d'entretien et de maintenance qu'à du personnel formé à cet effet.
- ▶ Lors du remplacement de galets, veiller à ne générer aucune position inclinée du chariot (p. ex. toujours procéder à un remplacement à gauche et à droite).
- ▶ En cas de réparations ainsi que pour le remplacement de composants, respecter les valeurs de réglage spécifiques à l'appareil.

Tableau des défauts

Défaut	Cause possible	Élimination des défauts
Impossible de monter la grue.	Le châssis ne se rabat pas.	Inspecter le châssis à la recherche de dommages extérieurs. Vérifier le boulon de sécurité.
	Le châssis n'est pas complètement rabattu.	Positionner la grue sur une surface plane.
Impossible de déplacer la grue d'atelier.	Le frein de stationnement est actionné.	Desserrer le frein de stationnement.
	Le frein de stationnement se bloque.	Vérifier le fonctionnement du frein de stationnement et contacter le service après-vente si nécessaire.
Le dispositif de prise de charge n'atteint pas la position supérieure.	Le niveau d'huile dans le réservoir d'huile hydraulique est trop bas.	Contacter le service après-vente.

Défaut	Cause possible	Élimination des défauts
Le dispositif de prise de charge ne s'élève pas, bien que la pompe hydraulique fonctionnement parfaitement.	Charge trop lourde.	Réduire la charge.
	Charge trop lourde en raison d'un blocage.	S'assurer que la charge à soulever est démontée et/ou qu'elle peut être déplacée librement.
	La vanne de descente ne se ferme plus ou fuit à cause d'impuretés.	Nettoyer l'extérieur du groupe hydraulique et, si nécessaire, contacter le service après-vente.
	La poignée-étoile de la vanne hydraulique n'est pas correctement réglée.	Réglage de la vanne hydraulique.
	Le rappel par ressort de la poignée-étoile ne fonctionne pas.	S'assurer du bon fonctionnement du rappel par ressort.
	La viscosité de l'huile hydraulique est trop élevée.	Contrôler la température de la zone d'utilisation.
	Il y a de l'air dans le groupe hydraulique.	Contacter le service après-vente.
	Le groupe hydraulique est défectueux.	Contacter le service après-vente.

Défaut	Cause possible	Élimination des défauts
Le dispositif de prise de charge soulevé s'affaisse automatiquement.	Le groupe hydraulique fuit.	Contacter le service après-vente.
	La vanne de descente ne se ferme plus ou fuit à cause d'impuretés.	Nettoyer l'extérieur du groupe hydraulique et, si nécessaire, contacter le service après-vente.
	La poignée-étoile ne peut pas être complètement tournée en sens inverse.	Vérifier l'absence d'impuretés dans le rappel par ressort.
	La poignée-étoile tourne librement sur son arbre.	Vérifier la tige filetée de la poignée-étoile.
	La poignée étoile ne revient pas automatiquement en position.	S'assurer du bon fonctionnement du rappel par ressort.
La charge soulevée ne s'abaisse que lentement voire même pas du tout.	La température ambiante est trop basse, l'huile hydraulique est trop visqueuse.	Passer dans une température ambiante plus élevée.
	Fonction de la poignée-étoile non disponible.	Vérifier la tige filetée de la poignée-étoile.
	Le vérin hydraulique est endommagé ou déformé.	Contacter le service après-vente.

2 Maintenance

⚠ ATTENTION!

Mouvement incontrôlé de l'appareil !

Dommages corporels et matériels dus à un mouvement soudain de l'appareil.

- ▶ En cas de non utilisation et avant des travaux de maintenance, stationner l'appareil en toute sécurité.
- ▶ Actionner le frein de stationnement.

⚠ ATTENTION!

Organes de sécurité rendus inopérants !

Dommages corporels et matériels dus à des dispositifs de sécurité inopérants.

- ▶ Ne rendre en aucun cas les dispositifs de sécurité inopérants (p. ex. le clapet de sécurité sur le crochet de levage).
- ▶ Ne confier les réparations qu'à du personnel spécialisé dûment formé.

2.1 Intervalles de maintenance

Conditions primordiales

- L'appareil a été utilisé en mode de fonctionnement à une équipe.
- L'appareil est utilisé dans des conditions de travail normales, voir page 7.
- Assurer l'entretien de l'appareil conformément aux intervalles correspondants.
- En cas de conditions plus exigeantes, telles qu'une production importante de poussière, de fortes fluctuations de température ou d'utilisation à plusieurs équipes : Raccourcir les intervalles en conséquence.

Intervalle de maintenance	Maintenance
Tous les jours.	Contrôler l'appareil avant l'utilisation, contrôler la présence et le bon positionnement des boulons et des goupilles à ressort, voir page 19.
Après les 100 premières heures de service.	<ul style="list-style-type: none">– Resserrer les écrous de roue et les boulons.– S'assurer de l'absence de fuites du circuit hydraulique.
Tous les mois.	<ul style="list-style-type: none">– Éliminer la saleté et les corps étrangers.
Tous les 3 mois.	Contrôler le réglage de la vanne de descente.
Tous les 6 mois.	<ul style="list-style-type: none">– Vérifier le bon fonctionnement de la vanne hydraulique.– Contrôler l'état d'usure de toutes les pièces de l'appareil et remplacer les pièces défectueuses.
Annuelle ou après des événements inhabituels.	Faire procéder à un contrôle de sécurité périodique et après des incidents inhabituels, voir page 29.

2.2 Matériel

Lubrifiants

Lubrifiants		Valeur	Unité
Huile hydraulique	Type d'huile	HM ou HL	-
	Viscosité	30	cSt à 40 °C
	Quantité de remplissage	1,25	Litre

3 Maintenance

3.1 Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels

- Toujours procéder aux contrôles de sécurité conformément aux prescriptions nationales. Ces dernières peuvent diverger des étapes répertoriées ci-dessous.

Conditions primordiales

- La personne chargée du contrôle est qualifiée pour le contrôle suivant.
- La personne chargée du contrôle n'est pas influencée par des circonstances liées à l'entreprise et la rentabilité et évalue l'appareil exclusivement du point de vue de la sécurité.
- La personne chargée du contrôle possède suffisamment de connaissances et d'expérience afin de pouvoir évaluer l'état de l'appareil et l'efficacité du dispositif de protection selon les règles de la technique et les principes liés au contrôle de l'appareil décrit.
- Contrôler l'état, technique de l'appareil en termes de prévention des accidents.
- S'assurer scrupuleusement de l'absence d'endommagements de l'appareil.
- Rédiger un rapport de contrôle écrit et le conserver pendant au moins 2 ans. La responsabilité liée au rapport de contrôle est du ressort de l'exploitant.
- Éliminer les défauts constatés avant toute utilisation ultérieure de l'appareil.
- En cas de contrôle concluant : Coller la plaquette de contrôle à un endroit visible de l'appareil.

H Mise à l'arrêt, stockage et mise au rebut

1 Mise hors service

1.1 Mise à l'arrêt de l'appareil

- Nettoyer soigneusement l'appareil.
- Enduire d'une fine couche d'huile ou de graisse toutes les pièces mécaniques non recouvertes d'une couche de peinture.

1.2 Remise en service de l'appareil après la mise à l'arrêt

- Nettoyer soigneusement l'appareil.
- Enduire d'une fine couche d'huile ou de graisse toutes les pièces mécaniques non recouvertes d'une couche de peinture.
- Mettre l'appareil en service.
- Procéder à un contrôle de fonctionnement complet directement après la mise en service.

2 Stockage

2.1 Stockage de l'appareil

AVIS

Stockage non conforme !

Dommages matériels.

- ▶ Stocker l'appareil exclusivement dans un environnement sec et hors gel.
- ▶ Relever le châssis, puis déposer l'appareil dans une zone sécurisée pour gagner de la place.

Stocker l'appareil

Conditions primordiales

- Le chariot est mis à l'arrêt pendant plus de 2 mois (p. ex. pour des raisons d'exploitation).
- La mise à l'arrêt est préparée comme décrit, voir page 30.
- Protéger l'appareil de la corrosion ou de la poussière, p. ex. avec une bâche.
- Si l'appareil est censé être mis à l'arrêt pendant plus de 6 mois : convenir de mesures supplémentaires avec le service après-vente du fabricant.

3 Élimination

3.1 Mise hors service de l'appareil

- Lors de la mise hors service de l'appareil, respecter les dispositions en vigueur du pays d'utilisation.

3.2 Mise au rebut de l'appareil

- Observer les dispositions nationales en matière de mise au rebut du chariot et des consommables.

